

Le quorum étant atteint, Monsieur le Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ouvre la séance à 14h30 et fait lecture des pouvoirs.

1. Approbation du relevé de décisions de la séance plénière du 3 février 2022 :

En l'absence de remarque, le relevé de décisions de la séance plénière du CFVE du 3 février 2022 est **adopté à l'unanimité**.

2. Avis sur la continuité de service lors de l'inscription des étudiants durant les vacances d'été :

Compte tenu du passage d'APOGEE à PEGASE, il n'est pas souhaitable cette année de prolonger les périodes d'inscription au-delà des périodes d'ouverture universitaire.

**Le calendrier des inscriptions 2022 est voté : 20 voix pour, 1 abstention, une voix contre.**

3. Présentation du parcours « étique publique des affaires » du master Droit des affaires :

Ce point est retiré de l'ordre du jour et reporté au prochain CFVE.

4. Approbation de la nouvelle édition des journées Cap Campus

Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président de la Formation et de la Vie Etudiante, énonce les dates et le déroulé de cette nouvelle édition : les journées auront lieu les 1, 2 et 5 septembre 2022 après-midi.

Les représentants étudiants demandent si les étudiants seront informés par avance du déroulé. Monsieur BARBIER leur répond qu'une communication sera effectuée en amont.

Monsieur MAES, Responsable Administratif et Pédagogique de l'ISH, demande comment cela sera communiqué aux composantes et pour les primo-entrants, si on pouvait communiquer via Parcoursup.

Monsieur BARBIER précise qu'une communication sera faite auprès des RAP et que ceux-ci seront conviés aux prochaines réunions sur ce point. La communication pourra également se faire via Parcoursup pour les primo entrants.

La nouvelle édition des journées Cap Campus est adoptée à l'unanimité.

5. Approbation des périodes de stages en licence :

Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président de la Formation et de la Vie Etudiante, présente le texte sur les périodes de stage en licence. Suite aux échanges entre les différents conseillers, il est décidé de modifier le texte comme suit :

1) Compte-tenu des remarques de l'HCERES relatives à l'absence de stage dans certaines formations de l'UPHF du cycle Licence, les membres du Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE) réunit le 3 mars 2022 doivent approuver la nécessité d'organiser au moins un stage **ou une alternance** pour chaque étudiant durant ce cycle.

2) Il revient aux conseils des instituts de fixer et de voter, les modalités, les spécificités et les durées de stage **et/ou d'alternance** de leurs formations. Ces informations seront documentées dans les Règlements de Contrôle des Connaissances et Compétences relatifs à ces formations.

**Le texte sur les périodes de stages en Licence modifié est voté à l'unanimité.**

6. Approbation du Diplôme Universitaire « Douleur et Motricité » :

Monsieur Frédéric VISEUX coordinateur principal de Diplôme Universitaire « Douleur et Motricité, présente le cahier des charges, les objectifs, l'organisation ainsi que le programme de DU.

Suite à cette intervention quelques précisions sont apportées :

- Ce DU débutera au premier semestre de la rentrée 2022-2023
- Une communication sera faite au préalable auprès du public visé

**Le DU « Douleur et motricité » est voté à l'unanimité.**

7. Questions diverses :

En l'absence d'autre question, Monsieur le Vice-Président clôt la séance à 15H40.

## Etaient présents

---

M. BARBIER, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

### Membres présents avec voix délibérative :

Collège 1 : Mme et MM. MORIN, TRICOTAUX, TRENTESAUX

Collège 2 : Mmes et MM. RICHARDOT, SCOYEZ, COSTERMANS, LABOUR, PETIT

Collège 3 : Mme et M. VANPOUILLE, PITON

Collège 4 : Mmes et MM. ALLARD, DEGUISE, KOUCHLEF, DONNAINT, HECQUET, LOURENCO, MONIER, NALDI, TOMASI

Collège 5 : M. FONTAINE

### Membres invités :

Mme TRUFFERT.

### Pouvoirs :

M. GOUY à M. PETIT

Mme CHARLES à M. PITON

Fait à Valenciennes, le 23 mars 2020.

Le Vice-Président du Conseil  
de la Formation et de la Vie Etudiante,



Pr. Franck BARBIER